

Famille  
Pascal et Lucienne Monney  
Route de la Perrausa 3  
1727 Corpataux

Corpataux, le 6 août 2024

Service des constructions  
et de l'aménagement (SeCA)  
Rue des Chanoines 17  
1701 Fribourg

Reçu au SECA le

- 8 AOUT 2024

**Concerne : extension des gravières à Gibloux**

Monsieur Steiert, conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs,

Original	Copie(s)
SJ	

A la lecture de la « Liberté » du 13 juin 2024, notre famille a été fortement choquée.

En découvrant le projet de plan sectoriel pour notre commune, ce fut la stupéfaction : notre ferme se trouve à l'intérieur de la zone !!!!

Comment est-ce possible ? Le bâtiment qui abrite notre bétail est tout neuf, la construction a été achevée en septembre 2020. C'est une erreur, ce n'est pas possible, avons-nous pensé.

Nous avons assisté aux soirées d'information et avons réalisé que ce projet d'agrandissement était bien réel. On ne peut pas concevoir une gravière à la place de notre ferme moderne, des cailloux à la place de nos champs cultivés, le va-et-vient de camions à la place de nos prairies où paissent paisiblement nos vaches...

Votre (PSEM) nous fait vivre un cauchemar. Nos terres agricoles sont de haute qualité, notre infrastructure agricole est au top de la technologie... Ouvrir une gravière à cet endroit, c'est nous « enterrer ».

Pascal et moi sommes tous deux originaires de Corpataux. Par notre mariage, nous avons réuni les terres de nos parents pour former un seul domaine. C'est le résultat de beaucoup de travail, mais c'est aussi une fierté de reprendre le flambeau de nos aïeux.

Notre exploitation agricole se porte bien et nous sommes sur le point de remettre ce bel outil de travail à nos enfants. Notre fils de 32 ans est motivé, travailleur et compétent. Avec votre (PSEM), notre patrimoine familial est perdu, tout part en poussière. Nous avons eu la confiance de nos parents, mais, comment envisager l'avenir ? Nous n'avons fermement pas l'intention de vendre notre propriété pour du gravier.

Nous sommes vraiment préoccupés par ce problème, nous espérons vivement que la commune sera de notre côté. Votre projet de gravière chez nous est effrayant et angoissant. Ce plan (PSEM) ne doit pas être mis en œuvre, nous nous y opposons vivement.

En espérant que nos inquiétudes seront prises en compte, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Copie : Commune de Gibloux

*Lucienne Monney Pascal Monney  
François Monney*